

**Dominique BUREAU**

5 bis rue de Nuisement 28100 DREUX

Tél. : 06 80 30 44 61

Mail : clodo.bureau@laposte.net

Face aux débats enflammés qui se font jour depuis la proposition de transformation autoroutière de la RN 154, étant habitant de Dreux et ayant participé à la première réunion drouaise, je tente par le présent message une proposition alternative, car il faudra bien admettre que les débats actuels ne peuvent conduire qu'à une confrontation dure et stérile entre partisans et adversaires des solutions avancées.

Il ne fait de doute pour pratiquement personne qu'une mise à deux fois 2 voies de l'itinéraire Rouen-Orléans est indispensable, et dans le délai le plus réduit possible. Je suis néanmoins peu sensible à l'argument de transformation totale en autoroute qui — comme nombre de participants l'ont évoqué — aurait un impact notamment écologique considérable.

Comme dans tous les dossiers délicats, il faut aboutir à un compromis le plus harmonieux possible, je suis très sensible à la proposition de la municipalité de Jouy et de son Maire M. Paul-Loubière : autoroute au Sud de Chartres, voie directe 2x2 voies au Nord de Chartres.

A ce stade, reste notamment en suspens le problème de contournement des grandes agglomérations sur le trajet, avec toutes les contributions enflammées que cela induit : Vallée de l'Eure vers Saint-Prest, Vallée de la Blaise vers Garnay, Vallée de l'Avre autour de Nonancourt.

Idée avancée : s'éloigner volontairement de ces points de focalisation pour le trafic de transit, en gardant les voiries actuelles pour la desserte de ces agglomérations, et assurer une continuité de transit pour le trafic sur l'axe Rouen-Orléans. Dans cette hypothèse, un tracé situé franchement à l'Ouest des agglomérations de Chartres et Dreux pourrait être avantageusement étudié et valorisé.

**1ère partie : la liaison autoroutière Orléans-Chartres.**

Elle offre l'avantage de mettre la ville-préfecture d'Eure et Loir à 45 minutes maximum de l'un des pôles de la Région Centre.

Comme l'autoroute A 19 a été récemment raccordée au Nord d'Orléans sur l'A 10, pourquoi ne pas prolonger cette autoroute concédée de « grande rocade » au-delà de l'A 10 jusqu'à l'A 11, pour rejoindre par exemple l'échangeur de Thivars. Un tracé contournant quelques champs éoliens me

paraît réalisable. Un échangeur éventuel à proximité d'Orgères-en Beauce faciliterait la desserte de Châteaudun. Ce prolongement de l'A 19 éviterait de plus de superposer sur un tronçon de l'A 10 le trafic d'une seconde autoroute. Cet ouvrage une fois réalisé, il y aurait lieu bien entendu d'interdire tout trafic de transit sur la RN 154 au Sud de Chartres.

### **2e partie : la liaison 2x2 voies Chartres-Nonancourt.**

Ainsi que cela a été réalisé dans le département de l'Eure, le tracé de la future RN 154 devrait être totalement déconnecté du tracé actuel. Elle prendrait naissance dans le prolongement de l'A 19 dans le secteur de Thivars, traverserait la vallée de l'Eure légèrement à l'Est de Fontenay-sur-Eure, puis filerait au plus court vers le Nord pour rejoindre l'actuelle RN 154 à 2x2 voies à l'Ouest de Nonancourt, après avoir traversé la vallée de la Blaise dans le secteur de Saulnières.

Des échangeurs dénivelés seraient à aménager au croisement des D 923, D 939 et D 928, puis au point de rencontre avec la future RN 12.

Cette solution permettrait de déconnecter totalement les trafics actuellement superposés de la RN 154 et de la RN 12 dans le secteur de Nonancourt. Cela n'enlève néanmoins rien à l'indispensable projet de déviation de la RN 12 autour de Saint-Rémy-sur-Avre.

Je reste bien entendu à disposition de tout lecteur qui aura compris que, face à des points de blocage majeurs, il est indispensable de déplacer les problèmes pour aboutir à un consensus astucieux et néanmoins le plus rapide possible.